



## AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : **La Solo Normandie**

Dates complètes : **du 10 au 14 mai 2016**

Lieu de départ : **Granville**, Arrivée : **Le Havre**

Autorité Organisatrice : **Yacht-Club de Granville**

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile 2013-2016,
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3. les règlements fédéraux,
- 1.4. la partie B, section II du RIPAM (IRPCAS) quand elle remplace les règles du chapitre 2 des RCV,
- 1.5. les règles de classe concernées si elles existent,
- 1.6. l'épreuve est en grade 3 des RSO,
- 1.7. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1.1. L'épreuve se court en solitaire et est qualificative pour la Solitaire « Le Figaro » 2016.
- 3.1.2. Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation hauturière. Les bateaux non francisés devront être en conformité avec leur législation nationale en vigueur.
- 3.1.3. La régata est ouverte à tous les bateaux de la Classe Figaro Beneteau..
- 3.2. Le nombre maximum de bateaux admis est fixé à 40.
- 3.3. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au Yacht-Club de Granville au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2016. (Yacht-Club Granville, Quai de Hérel, BP317, 50400 GRANVILLE)
- 3.4. Les inscriptions peuvent se faire en ligne sur le site [www.yachtclubgranville.com](http://www.yachtclubgranville.com)
- 3.5. Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont de 200 euros

### 5. PROGRAMME

5.1. Confirmation d'inscription :

Jour et date : Jeudi 12 mai à partir de 09h00.

Briefing coureurs Figaro : Jeudi 12 mai à 12:00 au Yacht Club de Granville. Présence obligatoire de tous les skippers.

5.2. Jauge et contrôle :

Jour et date : du mardi 10 mai au jeudi 12 mai 2016. Un ordre de passage pour les contrôles sera affiché le mardi 10 mai à 09:00 au Yacht Club de Granville.

5.3. Jours de course :

Le premier signal d'avertissement aura lieu le **12 mai 2016 à 17:30**.

La remise des prix aura lieu au Havre (lieu à préciser) le samedi 14 mai 2016, l'horaire étant précisé en fonction des arrivées des concurrents. La présence des skippers y est obligatoire.



## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles au plus tard à la confirmation d'inscription

## 7. LES PARCOURS

Le parcours à effectuer sera un parcours hauturier.

Parcours prévu (indicatif)

Départ de Granville

Bouée Banchenou à laisser à tribord (baie de saint Malo)

Guernesey à laisser à tribord

Phare des Casquets à laisser à tribord

Fort de l'ouest et fort de l'est à bâbord (passage dans la rade de Cherbourg)

LA5 à tribord (atterrage Antifer)

Metzinger bâbord

Arrivée à proximité du port du Havre

## 8. CLASSEMENT

Classement « a minima »

## 9. PLACE AU PORT

Les bateaux seront accueillis gratuitement dans le port du Hérel à Granville à partir du 7 mai 2016. Les participants de la Solo Normandie sont tenus de prévenir les capitaineries de leur date d'arrivée et de départ, ainsi que l'organisation de la course. Ceci pour gérer au mieux les problèmes éventuels de placement en cas d'affluence.

## 10. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

## 11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Les téléphones portables sont interdits.

## 12. PRIX

1er prix de la série Figaro Bénéteau 2 : inscription à la Solitaire du Figaro 2016, Trophée « Solo Normandie »

## 13. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

## 14. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

## 15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Yacht Club de Granville

Port de Hérel –BP 317

50400 GRANVILLE

Tel +33 (0)2 33 50 04 25

[yachtclub.granville@wanadoo.fr](mailto:yachtclub.granville@wanadoo.fr)

Benoît Charon (direction de course)

+33 (0)6 22 67 82 17

[vpmanche@gmail.com](mailto:vpmanche@gmail.com)



FICHE D'INSCRIPTION :

-----  
Inscription en ligne : [www.yachtclubgranville.com](http://www.yachtclubgranville.com)

Formulaire d'inscription à la Solo Normandie 2016 par courrier (YCG – BP 317 -50400 GRANVILLE)

Nom du bateau :	
Nom de course :	
Type et N° de voile :	
Skipper :	
Numéro de licence :	Club :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :
Inscription en : (si facture indiquer les coordonnées) Solitaire <input type="checkbox"/> Double <input type="checkbox"/> <i>Rayer la mention inutile</i>	
Montant (chèques à l'ordre du « Yacht-Club de Granville ») :	

Pour les HN le certificat de jauge en cours est obligatoire avant toute acceptation du dossier. Les Figaro Bénéteau 2 doivent être en règle avec leur classe.

Veuillez nous aviser le plus tôt possible de votre date d'arrivée.